

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSRS	Date	30 août 2024
Numéro	24.392	Heure	11h01

Auteur-e(-s) : Yasmina Produit

Titre : EMS La Colombe

Contenu :

L'EMS La Colombe s'est vu retirer son autorisation d'exploiter. Le Conseil d'État considère-t-il qu'il est nécessaire de revoir les mécanismes de supervision des EMS privés pour s'assurer que le bien-être des résidents reste la priorité absolue ?

À la suite de ce cas particulier, le Conseil d'État juge-t-il nécessaire de renforcer les procédures d'alerte et de surveillance pour anticiper et corriger rapidement toute situation similaire à l'avenir ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Yasmina Produit

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :